

d'après M. Jacquemart. L'auteur omet aussi, à propos de l'opinion de M. Dammin, sur la non-existence de la faïencerie lyonnaise avant le XVIII^e siècle, il omet d'examiner l'absence de documents signalée par M. Rolle pendant le XVII^e siècle, et qui tendrait à prouver une interruption dans notre fabrication. N'est-il pas vraiment extraordinaire que M. Edmond Michel, connaissant l'existence de l'étude de M. Rolle, n'ait pu se la procurer? Notre *Revue du Lyonnais* serait-elle donc moins explorée que les plateaux et les lacs de l'Afrique centrale?

Quant aux spécimens de faïence signalés dans cet essai, il n'en est qu'un seul incontestablement lyonnais, les autres sont supposés tels par M. Edmond Michel, simplement parce qu'ils ont été trouvés, deux du moins, dans nos environs, et qu'ils paraissent se rapporter comme style aux caractères que M. Darcel attribue très-hypothétiquement à notre faïence. Tout cela, on le voit, ne présente pas un degré de certitude suffisante, pour permettre d'établir les caractères distinctifs de l'art lyonnais dans ce genre d'industrie. Il faut d'abord s'appliquer à recueillir un bien plus grand nombre d'échantillons pouvant être réputés lyonnais. Les éléments de probabilités sont la présence d'armoiries lyonnaises, ou la découverte de pièces de vaisselle dans des dépôts où l'on peut croire qu'elles ont été conservées dès leur origine. Dans ce nombre, je puis citer un bassin d'aiguière, aux armes d'un Villars, archevêque de Vienne au commencement du XVII^e siècle, des plats longs, dont l'un, cité par M. Edmond Michel, porte le blason des Gallier et l'autre celui des Lacroix-Laval; des vases d'apothicaires, existant dans nos pharmacies hospitalières; des pots à fleurs artificielles, des carreaux qui servaient de revêtement à l'autel de Saint-Ennemond, dans la crypte de Saint-Nizier,